



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de la Jeunesse

2023 DJS 76 DDCT DSOL DAC DFPE Subventions (281.000 euros), conventions et avenants avec 73 associations de jeunesse (Paris Centre, 6^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}) au titre de l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux vacances

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse dans la capitale. Afin de faciliter le développement de leurs actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s, ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées, de manifestations exceptionnelles ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

Favoriser l'accès à la culture, à la pratique sportive et aux vacances de tout·e·s les jeunes, et notamment de ceux et celles qui en sont le plus éloigné·e·s est un élément central des politiques publiques. Permettre aux jeunes d'accéder davantage aux offres culturelles, sportives et de loisirs du territoire, de partir ou de profiter de différentes façons de leurs vacances fait partie intégrante des valeurs de l'éducation populaire permettant l'émancipation et l'automatisation de la jeunesse.

La jeunesse est une période de découvertes et d'expérimentations durant laquelle les pratiques artistiques, culturelles et sportives participent à la construction des identités, des postures et des goûts permettant aux jeunes de s'affirmer à la fois individuellement et collectivement dans la société.

La crise sanitaire inédite a engendré des difficultés accrues pour la jeunesse, parisienne notamment. Déjà avant la crise, près d'un tiers des jeunes Parisiennes et Parisiens ne partaient pas en vacances chaque année et 13% ne partaient jamais. Les associations et les structures ont également dû s'adapter, modifier voire annuler leurs actions. Dans ce contexte, la promotion de projets de vacances, d'actions sportives, culturelles et de loisirs occupent une place prépondérante dans l'action de la Ville en direction des jeunes Parisiennes et Parisiens.

Les actions et les pratiques culturelles et sportives doivent être accessibles à toutes et à tous car elles sont un élément fondateur de l'inclusion sociale. Ces projets permettent ainsi aux jeunes de développer leur confiance et leur estime de

soi tout en favorisant leur participation à la société en consolidant leur identité en tant que citoyens actifs et éclairés.

La Ville de Paris a développé à ce titre des partenariats avec plusieurs associations parisiennes œuvrant dans les champs de l'accès à la culture, au sport et en organisant pour certaines des stages ou des séjours de vacances. Ces associations, dans l'accomplissement de leurs actions, sont des partenaires essentiels de la Ville de Paris au titre des politiques en faveur de la jeunesse.

Ces partenariats se traduisent sous la forme de conventions pluriannuelles d'objectifs tenant compte des objectifs poursuivis par la collectivité parisienne en matière de politique de jeunesse. Ces conventions permettent la continuité des actions et la pérennisation des liens noués avec les associations parisiennes, notamment par la Direction de la Jeunesse et des Sports et le réseau d'équipements et de services qu'elle anime sur le territoire (Quartier Jeunes – QJ, Centres Paris Anim', Espaces Paris Jeunes, avec leurs Points Information Jeunesse notamment, etc.).

La présente délibération apporte un soutien financier au titre de la jeunesse à 73 associations, dont 66 sont localisées et interviennent dans les quartiers de Paris Centre, des 6^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} arrondissements en faveur des jeunes Parisien·ne·s de 13 à 30 ans. En outre, la détermination du montant des subventions est proposée en considération de la réalisation des objectifs de la convention, du nombre de jeunes inscrit·e·s, du dynamisme et de l'intérêt des actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s.

Il est ainsi proposé d'attribuer :

- à l'association **Centre d'Action Sociale Protestant dans la Région Parisienne** (12^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « On Paris... ? (que tu créés ton espace – que tu parles de toi – que tu découvres la ville» à Paris Centre. Ce projet s'inscrit dans la lignée des actions portées depuis 2 ans par le Centre d'Action Sociale Protestant dans la Région Parisienne. Il s'agit de proposer aux jeunes de prendre la parole et de développer des actions partenariales sur le territoire ;
- à l'association **Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier** (6^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Demande de subvention au titre de la jeunesse - Séjours ». L'association organise des séjours pour les jeunes à Bourdiou en Gironde et à l'étranger (Allemagne et Suède) ;
- à l'association **Cage Projets** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Cours de boxe éducative ». Ce projet a pour objectif de permettre l'accès gratuit à la pratique sportive pour les jeunes habitants des quartiers prioritaires du 10^{ème} arrondissement ;
- à l'association **Cogito** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Loisirs Numériques pour les enfants et ados de la Granges-aux-Belles et du Buisson Saint-Louis». Ce projet a pour objectif de Le projet « Numérique créatif pour les enfants de la Grange aux Belles et Buisson St

Louis » a pour but la mise en place d'activités numériques hebdomadaires et gratuites pour faire découvrir les différents aspects du numérique d'aujourd'hui à destination des enfants et ados des quartiers prioritaires ciblés ;

- à l'association **Come On Son** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 1.500 euros pour son projet « 10^{ème} League Cup 4^{ème} édition ». Ce projet consiste à organiser un tournoi de football intergénérationnel(s) et mixte(s) sur une journée dans le quartier de la Grange aux Belles, sur le TEP et dans le gymnase en partenariat avec des associations de quartier. L'objectif est de sensibiliser, à l'égalité filles/garçons, à la lutte contre les exclusions et de favoriser le mélange des générations par l'éducation par le sport ;
- à l'association **Hip & Hop** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Olympic Channel 10 : une Web TV sportive pour et par les jeunes du 10^{ème} arrondissement de Paris ». A la veille des Jeux Olympiques à Paris, Olympic Channel 10 propose aux jeunes du 10^{ème} arrondissement de créer leur propre Web TV sportive, pour suivre et mettre en valeur les athlètes et événements sportifs de leurs quartiers dans le but de faire collaborer les jeunes des quartiers de la Grange-aux-Belles, Buisson Saint-Louis et Louis Blanc sur un projet d'équipe et favoriser les échanges positifs entre eux ;
- à l'association **L'Aire à Mots** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 1.500 euros pour son projet « Jeunes Ateliers 2023 : Atelier d'écriture inventive, d'arts plastiques et visuels et numérique ». L'association propose des stages thématiques et des ateliers autour de l'écriture, ainsi que des événements, des expositions en partenariat avec des structures institutionnelles, culturelles ou associatives et des artistes partenaires ;
- à l'association **Le Paris des Faubourgs** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Séjour Jeunes auto-géré : Permettre le départ en vacances ». Ce projet a pour objectif de permettre à des jeunes issu.e.s de familles populaires de partir en vacances. Le séjour est une fin en soi : moment de partage, de découvertes, culturelles, sportives, touristiques, ou bien même de lâcher-prise, il est aussi un formidable outil pour travailler le vivre-ensemble, la gestion de la vie quotidienne et l'autonomie des jeunes ;
- à l'association **Ngamb'Art** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Bat'Ngamb-Battle de Break Dance – 1VS1 & concours chorégraphiques / sensibiliser aux Jeux Olympiques ». Le projet est un Battle de break dance mais aussi un concours chorégraphique dans d'autres styles de la danse hip-hop comme du popping ou locking... L'objectif est de permettre aux jeunes de se dédouaner des préjugés et de se libérer de la peur de l'autre mais aussi de les sensibiliser aux Jeux Olympiques qui auront lieu dans leur ville en 2024 ;
- à l'association **Speals** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Tous en selle ». Ce projet a pour objectif d'accompagner un

groupe d'une quinzaine de jeunes de 16 à 17 ans dans une expérience de mobilité à vélo reliant Paris à Deauville afin d'améliorer les conditions de vie de ces jeunes qui subissent un décrochage scolaire mais aussi qu'ils puissent avoir une prise de conscience sur le climat ;

- à l'association **11^{ème} Evènements** (11^{ème}) une subvention d'un montant de 7.000 euros pour son projet « Festival Onze Bouge 2023 ». L'association 11^{ème} Evènements organisera la 27^{ème} édition du festival Onze Bouge dans le 11^{ème} arrondissement du 17 au 21 mai 2023. Ce festival réaffirme sa volonté initiée en 2019 d'être un événement se déroulant uniquement en espace public avec une programmation dédiée aux arts de la rue et à la danse. Le travail sur la diversité des publics s'est traduit notamment par un parcours de spectateur qui a su séduire de nombreuses familles, ou encore la reconduction d'un battle de danse hip-hop sur le parvis de la mairie ;
- à l'association **ACP La Manufacture Chanson** (11^{ème}) une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour ses projets « Création Rap et découverte des métiers de la musique » (2.000 euros) et « Far Eleven District » (2.000 euros). Le premier projet est destiné à une vingtaine de jeunes, âgé·e·s de 13 à 16 ans, du quartier de la Roquette. Il ouvre sur les métiers de la musique et initie aux différentes disciplines liées à la création musicale. À travers ces pratiques, la mixité et la qualité des relations filles/garçons, l'environnement socioprofessionnel et la liberté d'expression sont également abordés. Le second projet permet aux jeunes du quartier Fontaine au Roi de découvrir les métiers du spectacle et de pratiquer les différentes disciplines liées à la création musicale. Il s'agit d'encourager leur créativité et leur expression artistique, leur permettre d'acquérir une certaine autonomie dans cette expression et de comprendre ce qu'est la liberté d'expression. ;
- à l'association **ADJ 11** (11^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Fête de quartier Beauharnais ». Par l'organisation d'événements et d'animations de quartier, l'association souhaite contribuer à la rencontre, la création et/ou la conservation du lien social entre les habitant·e·s (interculturel, intergénérationnel) et favoriser ainsi la mixité sociale ;
- à l'association **Ateliers du Chaudron** (11^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Agenda Péri Extra-Scolaire ». Il s'agit de sensibiliser, initier et former enfants et jeunes à la pratique du théâtre, de la musique et à la découverte des arts de spectacle vivant. Les jeunes bénéficient de sorties culturelles et participent à des manifestations festives de quartier ;
- à l'association **Colombbus** (10^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Jeunesse - Sprint Communication : formation pratique pour communiquer sur les réseaux sociaux » dans le 11^{ème} arrondissement. Ce projet vise à accompagner un groupe de 4 jeunes majeurs (18-25 ans) dans une formation rapide et pratique pour apprendre à communiquer sur les réseaux sociaux et appliquer les connaissances acquises en participant activement au rayonnement de l'événement estival « Mon été à Belleville » ;

- à l'association **Le Picoulet – Mission Populaire XIème** (11^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Education populaire au service des jeunes ». Ce projet est destiné chaque année à 70 jeunes âgés de 13 à 16 ans. Le Picoulet intervient au plus près des jeunes dans leur quotidien et leur construction identitaire. Une équipe d'animation (une coordinatrice et trois animateurs vacataires) et la participation d'une vingtaine de jeunes fréquentant régulièrement le centre social assurent l'organisation et le bon déroulement des activités sportives, culturelles, artistiques proposées les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires ;
- à l'association **Paris Est Mouv'** (11^{ème}) une subvention d'un montant de 8.000 euros pour son fonctionnement. Les jeunes Parisiennes et Parisiens, habitant ou non le quartier Fontaine-au-Roi (11^{ème}) sont invité·e·s à participer à des activités gratuites de hip hop ou de cultures urbaines. Leur animation s'appuie sur les valeurs humanistes du mouvement hip hop : respect de l'autre, tolérance, paix... et est assurée par des professionnel·le·s de renom ;
- à l'association **Ro-bots** (93100 Montreuil) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Robots sportifs 2023 - Paris 11ème » dans le 11^{ème} arrondissement. Ce projet consiste à proposer à une vingtaine de jeunes d'intégrer le programme de compétition robotique "Robots Sportifs" constitué d'ateliers d'initiation à la robotique, à la fabrication collective et aux enjeux sportifs. À l'issue de ces ateliers, une compétition locale sera organisée. Les objectifs du projet sont d'améliorer l'inclusion numérique, la cohésion sociale par la fabrication collective, de comprendre les enjeux actuels de la robotique et de désenclaver les quartiers autour d'un objectif commun, en créant du collectif ;
- à l'association **Les 12 Sourires** (12^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son fonctionnement. L'association propose la mise en place d'ateliers portant sur des thématiques diverses et variées autour du numérique et de son utilité dans la vie quotidienne, la scolarité, la recherche de stage et l'insertion professionnelle ;
- à l'association **UGOP – Une Goutte d'Organisation Productions** (12^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Fonctionnement du Pavillon Culturel de l'association UGOP » qui est un lieu citoyen et collaboratif de référence pour les jeunes du quartier Daumesnil – Vallée de Fécamp et qui contribue à dynamiser la vie locale ;
- à l'association **Ascendance Hip Hop** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 6.000 euros pour son action « Ateliers de danse hip hop dans le 13^{ème} ». Elle permet entre autres, à une centaine de jeunes Parisiens et Parisiennes de 12 à 25 ans d'accéder à une pratique régulière de l'activité. L'aide logistique et de coordination est assurée par une dizaine de jeunes et l'association travaille en partenariat avec les centres sociaux et les collèges de l'arrondissement. L'association valorise chaque année cette pratique artistique dans le cadre d'événements locaux ;

- à l'association **L'Aquilone** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Rencontres de danse du 13^{ème} ». Elle permet chaque année à une centaine de jeunes Parisien.ne.s de 13 à 30 ans de présenter leurs chorégraphies sur une scène devant un large public et favorise la diversité de l'offre culturelle ;
- à l'association **Aventure Kacila** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Week-ends autonomie jeunesse 2023 ». Destiné à une trentaine de jeunes du quartier Kellermann (13^{ème}), l'association envisage d'organiser 6 week-ends dans différentes régions de France avec pour objectifs la découverte de métiers et d'environnements socioculturels différents ;
- à l'association **Cit'Art** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Ateliers cinéma court métrage ». Le projet est un évènement culturel articulé autour du cinéma avec les jeunes des quartiers Sud-Est du 13^{ème} arrondissement, Bédier - Oudiné - Chevaleret. Il vise à valoriser les jeunes en leurs proposant des ateliers liés au 7^{ème} art et à les impliquer dans l'organisation et dans le déroulement du projet ;
- à l'association **GAREF Paris** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 8.000 euros pour son action « Activités scientifiques et techniques ». Par une pratique assidue d'activités scientifiques dans le cadre d'ateliers hebdomadaires ou de stages, elle soutient quelque 200 jeunes filles et garçons, à s'orienter vers des filières scientifiques créatrices d'emploi ;
- à l'association **Tonnerre de Singe** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « 93 Vies Saison 2 ». L'association dispense tout au long de l'année, à l'attention de jeunes âgé.e.s de 11 à 24 ans, des formations autour du krump, du rap, de la danse afro, du stand-up, de la musique assistée par ordinateur et des métiers de la scène. Un des objectifs principaux est de fédérer un noyau dur de jeunes autour de la création de spectacles transdisciplinaires ;
- à l'association des **Loisirs Résidentiels des Mariniers - LOREM** (14^{ème}) une subvention d'un montant de 15.000 euros pour son action « 3D Fablab ». Ce projet propose de nombreuses activités autour du numérique (inclusion et création), pour le développement du Fablab qui bénéficie aux jeunes de 16 à 30 ans (formation, ateliers) et dont l'activité innovante et qualitative permet de développer des projets partenariaux avec les acteurs locaux, notamment le Centre Paris Anim' Marc Sangnier ;
- à l'association **Carrefour 14** (14^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Accueil Jeunes ». Ce projet est destiné, chaque année, à une cinquantaine de jeunes du quartier Porte de Vanves et Didot. Ils sont accompagnés les mercredis et pendant les vacances scolaires pour la réalisation de leur projet culturel et de loisirs ;

- à l'association **Florimont** (14^{ème}) une subvention d'un montant global de 2.000 euros pour ses projets « Vidéado, des jeux vidéo pas idiots » (1.000 euros) et « Vidéado hors les murs » (1.000 euros). Le premier projet consiste à proposer aux jeunes des séances maîtrisées de découverte du jeu vidéo dans l'objectif d'impliquer les jeunes pour les rendre plus autonomes et d'avoir des échanges actifs sur différents thèmes tels que la violence, la prévention... ; Le second projet consiste à proposer aux jeunes de 12 à 20 ans du 14^{ème} arrondissement de jouer et de se retrouver autour de jeux-vidéo accompagnés par des animateur·trice·s ludothécaires spécialistes de l'activité vidéoludique ;
- à l'association **Hustle Paris** (14^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Programme Hustle Réussite ». Ce projet vise à proposer à des jeunes de cycle 3 et aux écoles primaires du 14^{ème} arrondissement d'intégrer un programme de soutien scolaire et d'accompagnement avec le Centre Paris Anim' Marc Sangnier deux fois par semaine, suivi de cours de basket-ball, avec un objectif pédagogique et d'apprentissage sur les compétences psychosociales ;
- à l'association **Centre Paroissial d'Initiatives Jeunes Ozaname** (17^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Subvention jeunesse 2023 – Sors de ta bulle – Sport et Loisirs ». Le projet vise à permettre aux jeunes d'avoir accès à des activités qui leur sont inaccessibles par manque de moyens financiers ou d'intérêt. La pédagogie du projet, permet aux jeunes de s'investir dans les propositions d'ateliers mais aussi dans la mise en œuvre ;
- à l'association **Animation Jeunesse Loisirs (AJL)** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Tous ensemble, donnons vie à notre quartier » à l'attention d'une centaine de jeunes parisien·ne·s. Dans le quartier Charles-Hermite, l'association envisage de co-construire avec les jeunes et les familles de la résidence Valentin Abeille une programmation en 2023 de sorties culturelles, sportives et d'animations ;
- à l'**Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS)** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 30.000 euros pour son action « Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 11-15 ans et 15-20 ans » ayant pour objectif de réduire les risques de décrochage scolaire grâce à un suivi global des jeunes en lien avec les familles. La mobilité des jeunes, l'esprit d'initiative et l'ouverture culturelle sont favorisés au travers d'actions collectives ;
- à l'association **Capoeira Viola Compagnie le Sommet de l'Abricotier** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Festival Emergence Capoeira ». L'association a pour but de créer les conditions favorables au développement de la pratique artistique en général, de l'art chorégraphique et de la capoeira en particulier, entre autres à travers les spectacles vivants. Elle propose des actions en partenariat avec les écoles, collèges, associations et habitants de la ZAC Evangile ;

- à l'association **La Compagnie Résonances** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour ses projets « Art'fterwork, action artistique au service de l'initiative et de l'autonomie des jeunes ». Le projet a pour objet de favoriser la mixité culturelle, artistique et sociale et de lutter contre toutes formes de discriminations. Il se décline sous la forme d'ateliers hebdomadaires (formations et programmation) et d'évènements bi-mensuels « Art'fter work », avec de la musique, de la danse, des expositions et des stands up comiques ;
- à l'association **Cultures sur Cour** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescent·e·s » visant à favoriser l'implication des jeunes dans le projet de l'association et la vie locale par la culture et les sorties culturelles. Il s'agit également de permettre aux jeunes filles les plus isolées d'être valorisées en participant à des projets autour de la nature et de la musique et de retrouver une estime d'elles-mêmes ;
- à l'association **Esprit d'Ebène** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Barbès Street dance 4 » dont la quatrième édition se déroulera dans un lieu emblématique du 18^{ème} arrondissement, en face du métro Barbès, à l'emplacement dédié au marché sous le métro aérien ;
- à l'association **La Compagnie des Rêves Ayez** (19^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Les jeunes du 7^{ème} art » dans le 18^{ème} arrondissement. C'est un projet de réalisation de films courts construits avec des jeunes sur les thématiques qui les préoccupent. L'outil audiovisuel est utilisé comme médiation pour travailler sur leurs freins et faire progresser l'image qu'ils ont d'eux-mêmes ;
- à l'association **La Sierra Prod** (18^{ème}) une subvention d'un montant global de 5.000 euros pour ses projets « Préfiguration du Ci'Ney 18 » (1.000 euros), « Accompagnement dans la création de projets audiovisuels, musicaux et photographiques » (2.000 euros) et « Les ateliers de création artistique scolaire et hors-scolaire » (2.000 euros). Le 1er projet a pour objectif de permettre aux jeunes de s'initier aux techniques de l'audiovisuel, de valoriser des savoir-faire traditionnels ou personnels mais aussi d'exprimer des sentiments, une opinion personnelle, une réaction, défendre un point de vue à propos d'un thème culturel, d'un programme ou d'un sujet d'actualité. Le second projet vise à favoriser l'accès à la culture cinématographique, musicale et photographique, à initier les participants aux outils techniques afin de mener à bien leur projet et de permettre aux participants d'acquérir une autonomie et une professionnalisation dans l'élaboration de créations futures. Le 3^{ème} projet se décline en 4 ateliers de création artistique qui ont pour vocation de se dérouler aussi bien en milieu scolaire qu'en dehors des établissements scolaires. Dans le cadre scolaire, l'atelier s'élabore avec la participation des chefs d'établissements et des enseignants référents. Tous les ateliers se déroulent de la même manière : ils s'inscrivent dans l'histoire temporelle et spatiale du quartier des jeunes participants. Ils se construisent également autour d'un fait sociétal et/ou d'actualité ;

- à l'association **Les Enfants de la Goutte d'Or – EGDO** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 9.000 euros pour son action « Loisirs éducatifs ». L'association œuvre pour l'épanouissement des enfants et des jeunes par la pratique d'activités éducatives, sportives et culturelles permettant ainsi d'assurer une continuité éducative et de prévenir les conduites à risques ;
- à l'association **Oasis 18** (18^{ème}) une subvention d'un montant global de 10.000 euros, dont 7.000 euros au titre de la Jeunesse (DJS-SDJ) pour ses actions « Loisirs/Enfance/Jeunesse » (4.000 euros) dont l'objet est d'organiser diverses activités (ateliers d'écriture, initiations sportives et sorties de loisirs) en favorisant les liens intergénérationnels et « Séjour Let's go (Croatie) (3.000 euros). Pour terminer l'année scolaire, les jeunes ont eu l'idée de parcourir l'Europe, avant les vacances sur le thème du vivre ensemble ; 3.000 euros au titre de la Politique de la ville (DDCT-SPV) pour son action « Oasis du quartier » qui bénéficie tout au long de l'année aux familles, aux jeunes et aux personnes seules à la recherche d'informations et les oriente en fonction de leurs besoins lors de temps de médiation ;
- à l'association **Quartierlud** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Atelier jeux découvertes et conceptions » qui a pour objectif de faire découvrir aux jeunes les jeux de sociétés et de leur permettre de concevoir leurs propres jeux, à leur image, de la conception à la réalisation d'un produit fini ;
- à l'association **Salle Saint Bruno** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 9.000 euros pour son projet « Pôle Goutte d'Or en Fête ». Grande fête de quartier, la Goutte d'Or en Fête s'organise tout au long de l'année en impliquant les associations, les habitants, les artistes, les commerçants, les lieux culturels, les écoles... Manifestation culturelle pluridisciplinaire, la Goutte d'Or en Fête programme des spectacles de rues, des restitutions d'ateliers, des concerts, des scènes ouvertes, une parade, des expositions, des projections, un village festif et associatif, un repas de quartier, des déambulations contées, une émission de radio, un bal... En amont, des ateliers sont proposés aux habitants leur permettant de s'impliquer dans l'animation des différents moments de l'événement et qui s'appuient sur les projets existants dans le quartier pour les mettre en valeur ;
- à l'association **Slam O Féminin** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Filles et femmes de paroles : Cré-Action Slam. Par la pratique du slam et la mise en œuvre de spectacles, l'association Slam ô Féminin favorise l'expression des idées et le dialogue entre les jeunes. Elle intervient notamment sur les questions d'égalité entre filles et garçons et participe également à l'amélioration du lien social intergénérationnel et à l'insertion par la création et l'animation artistique. Les talents sont valorisés lors de la présentation et la diffusion des créations ;
- à l'association **Ebony & Ivory** (19^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Ré-crétions Récré-actions pour tous ». Durant les

périodes de vacances scolaires, l'association propose en semaine des modules d'initiations à plusieurs styles de danse (popping, hip hop, house bboying, locking) et de création artistique réalisée par les jeunes assortis de temps forts le week-end ;

- à l'association **École des Arts de la Scène - Les Petits Riens** (19^{ème}) une subvention de 2.000 euros pour son projet « La Troupe et l'orchestre des Petits Riens - Ateliers d'approfondissement de la pratique artistique » qui consiste à approfondir la pratique artistique des jeunes du 19^{ème}, voire les accompagner vers une professionnalisation dans le milieu artistique ;
- à l'association **Kasbah-sur-Scène** (19^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Création et parcours rythmique et musical (Music Halls Jr) ». L'association propose aux enfants de créer un répertoire musical autour d'instruments de musique. Un parcours culturel est proposé, ainsi que des restitutions impliquant les habitants du quartier. Elle organise également des ateliers visant à créer un répertoire de chansons avec un groupe de femmes des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, afin de mettre en valeur leur mémoire et leurs vécus ;
- à l'association **Riquet Elites** (19^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Sport famille ». Le projet consiste à l'organisation d'un atelier foot pour environ 25 jeunes de 8 à 18 ans, mixte du quartier Orgue Flandre. Le but de cet atelier est d'occuper les jeunes au maximum pendant la semaine afin qu'ils évitent de traîner dans la cité et qu'ils puissent participer à une activité sportive gratuitement et de renforcer le lien entre les adultes et les enfants afin de créer une vraie cohésion intergénérationnelle dans le quartier ;
- à l'association **Vue d'ensemble** (19^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Séjours sportifs et d'insertion, ateliers découvertes artistiques et accompagnement à la scolarité » qui vise à diffuser la pratique artistique et culturelle au plus grand nombre. Les nombreuses activités proposées offrent un environnement ludique et convivial propice à faire émerger le potentiel artistique des jeunes participant-e-s ;
- à l'association **129H Productions** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Le Grand Slam des Amandiers » qui vise à encourager l'expression et la pratique artistique amateur dans des structures d'enseignement, sociales et culturelles installées dans le quartier du Grand Belleville ;
- à l'association **Belleville Citoyenne** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Rimes et Rythme : Atelier de composition musicale, d'expression artistique et de préparation à la scène » qui permet à 50 jeunes de bénéficier d'ateliers d'écriture et d'enregistrement durant lesquels ils reçoivent des conseils artistiques et techniques sur l'écriture et la composition ;

- à l'**Association de Culture Berbère** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Education-Participation à la vie publique des jeunes – ACB 2023 ». L'association propose des activités pour l'implication des jeunes à la vie de quartier et offre des espaces d'expression, de réflexion et de création. Les jeunes sont mobilisé.e.s sur des projets collectifs auxquels les parents sont associés pour accompagner le suivi du parcours de leurs enfants. Cette démarche a pour effet de développer le lien social.
- à l'**Association d'Education Populaire de Charone Réunion (AEPCR)** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Filles en scène ou la pratique du double dutch pour s'engager dans la vie citoyenne ». L'accroche par le sport vise à mettre les filles issues des quartiers populaires en mouvement, à partager des moments de pratique sportive collectivement, à révéler des potentialités, à retrouver une confiance en soi et à gagner en mobilité ;
- à l'**Association Jeunesse Education (AJE)** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Favoriser l'intégration et lutter contre les discriminations par des activités sportives et culturelles ». Ce projet se décline en une diversité d'actions proposées aux jeunes et menées en partenariat avec des associations du quartier. Il s'agit de multiplier les centres d'intérêt des jeunes et de les conduire à agir en groupe dans le cadre de projets qu'ils s'approprient peu à peu. Les jeunes sont responsabilisés sur l'activité qu'ils ont choisie et à laquelle ils s'engagent à participer sérieusement ;
- à l'association **Crescendo** (11^{ème}), une subvention d'un montant global de 3.000 euros pour ses actions « Jeunes en projet » (1.500 euros) et « Emergence d'une troupe de Stand Up » (1.500 euros) dans le 20^{ème} arrondissement. Le premier projet a pour objet d'accompagner tout au long de l'année une trentaine de jeunes filles et de garçons dans des démarches de projets collectifs dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République et d'aller à leur rencontre en proposant des temps d'animation et d'initiation à des pratiques sportives, artistiques et de cultures urbaines. Le second vise à développer les capacités artistiques et théâtrales des jeunes, à valoriser leurs compétences, leur apporter des outils nécessaires à l'acquisition d'une meilleure aisance à l'oral, à avoir confiance en eux et à renforcer leurs compétences relationnelles ;
- à l'association **Dumas Réunion** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son fonctionnement jeunesse. Le projet jeunesse se compose de trois actions : soirées filles, soirées mixtes, et espace jeune hebdomadaire. Le projet Soirées 100% filles a pour vocation de permettre chaque année à 25 jeunes filles du quartier Réunion Père Lachaise de trouver leur place dans les dispositifs de loisirs, sport, culture... tout au long de l'année mais aussi de développer l'offre en matière de loisirs qui leur est destinée. Le projet Soirées mixtes a pour vocation d'aborder le thème de la

mixité. Il s'agit de proposer des actions de loisirs aux 12-17 ans, de favoriser le vivre ensemble au sein des groupes de jeunes déjà constitués. Le projet Espace jeunes hebdomadaire a pour objet de proposer un lieu d'accueil pour les jeunes du quartier lors de leur temps libre (mercredi après-midi, après les cours...) et devenir un point d'ancrage pour un public fidélisé ;

- à l'association **Le Garage Numérique** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Geek qui pique » qui a pour but de favoriser la dynamique d'engagement associatif d'une quinzaine de jeunes âgé·e·s de 12 à 25 ans, développer leur esprit créatif et critique et de favoriser la participation des filles. La création d'un club multimédia ouvert à tou-te-s porte sur la découverte de ressources multiples (jeux vidéo, programmation, montage audio-visuel...) dans un cadre convivial (ateliers en soirée, cuisine en autogestion) ;
- à l'association **Les Ateliers de Natema** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Festijeux ». Il s'agit d'une fête dédiée à l'univers du jeu qui vise à contribuer à l'animation de l'espace public. Les associations partenaires mobilisent les jeunes du quartier pour les impliquer directement dans l'organisation de l'évènement (conception, animation, installation et rangement) ;
- à l'association **Lucarne** (20^{ème}) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Activités éducatives, culturelles et sportives ». Cette association sportive et culturelle a pour objectif d'offrir aux jeunes des activités diverses : accompagnement scolaire pour les élémentaires, collégiens, lycéens ; cours d'alphabétisation, de langue ; initiation à l'informatique ; des créneaux de football loisir et de boxe mixtes ;
- à l'association **Pazapas Belleville** (11^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Belleville en Vrai » (1.000 euros) dans le 20^{ème} arrondissement. Il s'agit d'un événement sportif et culturel par et pour les jeunes de Belleville qui permet de valoriser et responsabiliser les jeunes, et de révéler les talents du territoire ;
- à l'association **Plus Loin** (20^{ème}) une subvention d'un montant de 10.000 euros pour son action « Projet global de l'association Plus Loin ». L'action intervient dans les domaines du loisir éducatif, du sport, de la santé, de la culture, de la prévention et de l'insertion sociale et professionnelle dans le but d'apporter une réponse globale au plus près des besoins des habitant·e·s, avec une attention particulière en direction des jeunes ;
- à l'association **Relais Ménilmontant** (20^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Jeunes actifs dans la société ». Le projet a pour objet de proposer à une cinquantaine de jeunes des ateliers destinés à développer leur esprit critique, alimenter leur réflexion et favoriser leur expression écrite et orale ;

- à l'association **Soleil Blaise** (20^{ème}) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « 2023 – Accueils jeunesse d'accompagnement des projets et des parcours – Soleil Blaise » qui vise chaque année une vingtaine de jeunes dont une dizaine de jeunes filles du quartier prioritaire des Portes du Vingtième. Les jeunes sont accueillis deux fois par semaine de 18h à 20h30 hors vacances scolaires et lors de trois à quatre soirées de 18h à 22h00 organisées pendant les vacances scolaires ;

- à l'association **Strata'j'm** (20^{ème}) une subvention d'un montant global de 9.000 euros pour ses actions « La Cabane Davout, un lieu fédérateur dans le quartier de la Tour du Pin » (4.000 euros) qui a pour mission de susciter des rencontres intergénérationnelles et des projets de loisirs en impliquant les jeunes et les parents. Ce lieu associe de nombreux acteurs du territoire et l'ensemble de ses actions s'inscrit dans le cadre de multiples partenariats et associent les habitants du quartier de la Tour du Pin et de Fougères-Python-Duvernois : enfants, adolescents, jeunes et parents. Le projet « Le jeu vecteur de lien social » (3.000 euros) dans le quartier Belleville Amandiers permet l'animation d'ateliers jeux dans l'espace public, place Alphonse Allais. En période hivernale, l'association met en place, une fois par semaine, une soirée jeux en direction des habitants du quartier et en particulier des jeunes. L'objectif est de favoriser leur implication dans la vie du quartier et de contribuer à leur insertion sociale et le projet « Un collectif de jeunes filles et garçons investissent le quartier de la Tour du Pin » (2.000 euros). L'association accompagne un groupe de jeunes filles et de jeunes hommes du quartier de la Tour du Pin dans l'organisation de la fête de quartier dont l'objectif est de faire découvrir aux jeunes les structures associatives du quartier et de pouvoir ainsi échanger ;

- à l'association **Tatane** (11^{ème}) une subvention d'un montant global de 6.000 euros pour ses actions « Radio Tatane, foot, culture et territoires » (1.000 euros), qui vise à la création et la production d'émissions de radio itinérantes dans les QPV du 11^{ème} arrondissement, sous forme de podcast qui permet aux jeunes d'analyser, de débattre, de s'interroger et de prendre la parole, « Citizen Foot Belleville (11^{ème}) : programme annuel football, lien social et fête de quartier » (3.000 euros) qui a pour objectif de permettre aux jeunes de se réapproprier un espace public, y apaiser les tensions à travers la pratique d'activités sportives et culturelles mixtes, de développer l'imaginaire et la créativité, encourager les échanges favorisant le lien social et la citoyenneté et « Tatane 14^{ème} arrondissement » (2.000 euros) qui favorise le lien social et le vivre ensemble sur le territoire par le biais d'ateliers, de matchs de football spontanés, de tournois de football intergénérationnels, de projets de médiation et d'actions de promotion du sport féminin ;

- à l'association **La Compagnie du Son des Rues** (11^{ème}) une subvention d'un montant global de 3.000 euros pour son projet « Stages d'initiation à la pratique documentaire » dans les 18^{ème} (1.500 euros) et 19^{ème} arrondissements (1.500 euros). Organisés en équipe de tournage, munis de

caméra et de matériel son, les stagiaires vont à la rencontre d'habitants, d'historiens, de professionnels et de spécialistes pouvant leur apporter des connaissances sur le thème du film à réaliser. La matière première des films est faite de ces rencontres entre les jeunes et les personnes qu'ils interviewent. Ensemble ils échangent, discutent et mènent une réflexion ;

- à l'association **En Revanche** (5^{ème}) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Séjours ». L'association organise des séjours d'une semaine pour des groupes de participants âgés de 16 à 18 ans entre engagement citoyen et résidence artistique. A travers ce projet, les jeunes s'investissent de nouveau dans leurs choix d'orientation ;
- à l'association **Zellidja** (13^{ème}) une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Promotion des bourses de voyage Zellidja pour l'année 2023 à destination de la jeunesse parisienne ». Les bourses Zellidja sont attribuées à des jeunes âgé·e·s de 16 à 20 ans, scolarisé·e·s ou non, pour un projet d'étude sur un sujet de leur choix, réalisé lors d'un voyage en solitaire d'un mois au minimum, en France ou dans un pays étranger. Ce dispositif contribue à l'ouverture et au développement de la personnalité des jeunes par la découverte d'autres cultures et favorise leur autonomie ;
- à l'association **La Conséquence** (15^{ème}) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Proto & Co » sur le territoire parisien. L'association donne de la visibilité à des jeunes cinéastes et aide à leur professionnalisation avec l'organisation de soirées de projections de courts métrages amateurs. L'association développe également son action d'accompagnement et de soutien aux projets de ces jeunes réalisateurs et réalisatrices en matière de production et de diffusion de leur travail ;
- à l'association **Oxyjeunes** (16^{ème}) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Demande de subvention pour l'exercice de l'association » sur le territoire parisien. Le projet vise à proposer un ensemble d'activités sportives et culturelles aux jeunes telles que des jeux de sociétés, théâtre, visite du stade de France, de la cité des sciences, un ciné-débat, visite des graffitis de Paris, boxe, rugby, escalade, olympiade, etc. Ces sports stimulent la cohésion sociale grâce à l'esprit d'équipe et l'ouverture à l'autre et au monde ;
- à l'association **L'Appel de la Forêt** (19^{ème}) une subvention d'un montant de 8.000 euros pour son action « Se révéler en nature / Révéler son pouvoir naturel » sur le territoire parisien. L'association organise des séjours vacances avec les jeunes de 13 à 25 ans qui mêlent des temps de loisirs, d'apprentissages ludiques et d'engagement citoyen ;
- à l'association **Toustes en Colo** (20^{ème}) une subvention d'un montant de 6.000 euros pour son action « Demande de subvention en fonctionnement au titre de la jeunesse pour l'année 2023 » sur le territoire parisien. L'association organise des séjours inclusifs, écoresponsables pour les jeunes sans aucune distinction, et où les questions existentielles sont au cœur des

réflexions. L'association souhaite que ces voyages soient de véritables espaces sécurisants pour les jeunes.

- à l'association **Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature** (73000), une subvention d'un montant de 2 000 euros pour son projet « Soutenir le fort développement du groupe EDLN Paris et préparer la création d'un second groupe » sur le territoire parisien. L'association contribue à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon les principes et les méthodes du scoutisme. Le projet éducatif est construit autour des grandes valeurs citoyennes que sont la solidarité et l'éducation à l'écologie. Les activités permettent aussi de développer le sens de la responsabilité et de l'autonomie, tant chez les mineur·e·s que chez les jeunes adultes. À tous les niveaux, les jeunes sont impliqué·e·s dans la prise de décision et l'organisation de leurs projets ;

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s et de leur adéquation, tant avec les contrats jeunesse actuels ou en cours d'élaboration de Paris Centre, des 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements qu'avec les objectifs de la politique jeunesse parisienne, je vous demande de bien vouloir attribuer ces subventions d'un montant total de 281.000 euros aux 73 associations de jeunesse dont les projets ont été présentés.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions et avenants annexés au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris